

# Info Cultures maraîchères

## 13/2023

31 mai 2023

Prochaine édition le 07.06.2023

### Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

### Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Dégâts sous-cuticulaires causés par une chenille de teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) sur une feuille de colrave. Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 2: Symptômes d'attaque de la cécidomyie du chou (*Contarinia nasturtii*) sur une plante de colrave. Le pic d'émergence de ce ravageur débute dans les parcelles de choux et de colza de l'année dernière (photo: Agroscope).



Photo 3: La pression d'infestation du puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) progresse dans l'est du Plateau (photo: Agroscope).



Photo 4: Actuellement, des taches foliaires d'*alternaria* (*Alternaria* sp.) apparaissent sur les salades (photo: Agroscope).

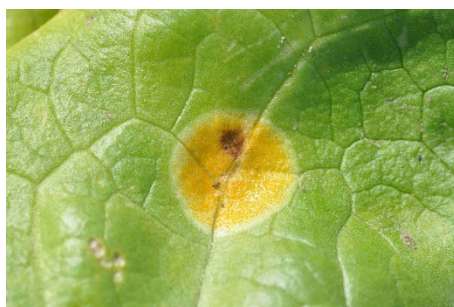


Photo 5: Lors du contrôle en champs de ce mardi, on a de nouveau découvert une attaque de rouille hétéroïque de la laitue (*Puccinia opizii*) dans une culture située sur le Plateau (photo: Agroscope).



Photo 6: On a constaté de nouvelles infections de mildiou (*Peronospora destructor*) dans des cultures âgées d'oignons à botteler.





Photo 7: Diverses espèces de coléoptères (Coleoptera) infestent actuellement les inflorescences de brocolis et de choux-fleurs (photo du 30 mai 2023 par Agroscope).

### Prolifération de divers coléoptères dans les cultures de brassicacées

Selon l'espèce ou la variété de brassicacée cultivée, son stade et sa situation géographique, on signale des attaques moyennes ou massives d'altises (*Phyllotreta* spp.). Dans les régions de culture de colza, la défloraison de ce dernier entraîne une forte migration des populations de méligèthes (*Meligethes aeneus*) vers les inflorescences de brocolis et de choux-fleurs. Sur celles-ci, on observe également le charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*), ou d'autres espèces de curculionides, comme le charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*). Il est recommandé de contrôler les cultures.

Pour lutter contre les altises dans les cultures de **choux-fleurs et de choux à feuilles en plein champ**, on peut appliquer spinosad (divers produits) avec un délai d'attente d'une semaine. Un traitement aux pyréthrinoides est possible avec un délai d'attente de deux semaines sur choux-fleurs et choux à feuilles de plein champ (attention aux PER: autorisation spéciale).



Photo 8: Colonie de pucerons noirs de la fève (*Aphis fabae*) sur une pousse de fenouil (photo: Agroscope).

### De nombreuses cultures sont attaquées par le puceron noir de la fève

Les infestations du puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) s'étendent dans les cœurs des céleris, bettes à côtes ou jeunes betteraves à salade, tout comme sur les pousses des fenouils et des haricots. Des attaques massives peuvent rapidement entraîner un rabougrissement du feuillage et freiner la croissance des cultures atteintes.

Pour lutter contre les pucerons dans les cultures d'**apiacées, de chénopodiacées et de fabacées**, utiliser de préférence des insecticides ménageant les coccinelles et les autres auxiliaires. Par exemple, on peut utiliser le pirimicarbe (Pirimicarb 50 WG, Pirimicarb, Pirimor) dans les cultures de céleris pommes, de haricots et de betteraves à salade, avec un délai d'attente d'une semaine, ainsi que dans les cultures de bettes à côtes avec un délai de 2 semaines. En plus, est autorisé le spirotétramate (Movento SC) dans les cultures de fenouil et de céleri-branche (délai d'attente 1 semaine), dans les cultures d'haricot nain et d'haricot à rames (délai d'attente 2 semaines) ou dans les cultures de céleris pommes de plein champ (délai d'attente 3 semaines). Dans les cultures de fenouil on peut user l'azadirachtine (divers produits, BiO) avec un délai d'attente de 2 semaines.

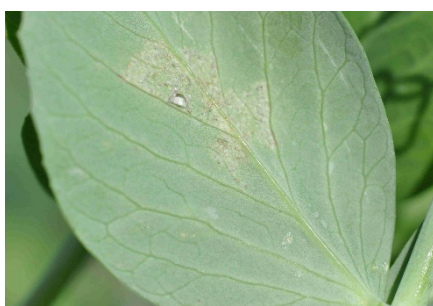


Photo 9: Duvet de sporanges du mildiou à la face inférieure d'une feuille de pois (photo: Agroscope).

### Mildiou sur pois mangetout

Faible à ses débuts, une attaque de mildiou (*Peronospora viciae* f. sp. *pisi*), observée dans une culture de pois mangetout, a poursuivi son extension durant la semaine passée. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Contre le mildiou (*Peronospora viciae* f.sp. *pisi*) sur **pois à écosser et pois de conserve**, on peut utiliser azoxystrobine (divers produits, délai d'attente 2 semaines), mandipropamide (Revus, délai d'attente 2 semaines) et azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente 1 semaine).

Sur les **pois spéciaux avec cosses et les pois mangetout**, est autorisée au maximum une application de cymoxanil (Cymoxanil WG ; temporairement autorisé jusqu'au 31 octobre 2023), avec un délai d'attente de 2 semaines. De plus, on peut utiliser azoxystrobine (Amistar, Ortiva ; délai d'attente 2 semaines).



Photo 10: Colonie de pucerons du melon et du cotonnier (*Aphis gossypii*) à la face inférieure d'une feuille de concombre (photo: Agroscope).

### Attention: début de prolifération du puceron du melon et du cotonnier!

Lors du contrôle d'hier, nous avons observé des colonies du puceron du melon et du cotonnier (*Aphis gossypii*) dans les cultures de cucurbitacées, non seulement en plein champ mais aussi dans les tunnels et les serres. Dans certaines cultures, quasiment toutes les plantes étaient déjà infestées ! Contrôlez minutieusement les cultures et vérifiez aussi l'activité des auxiliaires. En cas de nécessité, traitez les foyers d'infestation ou les secteurs atteints.

Contre les **pucerons**, dans les cultures de **concombres sous abris**, on peut user d'insecticides ménageant les auxiliaires, par exemple : l'azadirachtine (divers produits ; BiO) et le spirotétramate (Movento SC) avec un délai d'attente de 3 jours ; le pirimicarbe (Pirimicarb, Pirimicarb 50 WG, Pirimor)\* est autorisé avec un délai d'attente d'une semaine.

\* Attention: de nombreuses, voire la grande majorité, des populations du puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) et du **puceron du melon et du cotonnier (*Aphis gossypii*)** s'avèrent totalement résistantes au pirimicarbe.

De plus, sont autorisés pour la lutte contre les pucerons sur les **concombres** sous abris avec un délai d'attente de 3 jours : acétamipride (divers produits); alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen, délai d'utilisation : 30.06.2023 ; attention aux PER: autorisation spéciale), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cyperméthrine Médol ; attention aux PER: autorisation spéciale), lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) Le délai d'attente est d'une semaine pour le flonicamide (Teppeki).

**En culture bio**, pour la lutte contre les pucerons sur concombres sous abris on peut utiliser: maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Majestik), pyréthrine (BIOHOP DeITHRIN), pyréthrine + huile de sésame raffinée (divers produits), l'extrait de Quassia (Quassan) ou l'huile de colza (Telmion) avec un délai d'attente de 3 jours. Le délai d'attente est d'une semaine pour les acides gras (Oleate 20, Siva 50, Vesol Pro, Vista). Sont aussi autorisés les acides gras : BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural et Neudosan Neu.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

## Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Luc Mino Guyer, Strickhof, Winterthur (ZH) Gaëtan Jaccard, Léa Bonnin, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Daniela Hodel & Ignacio Castro, Grangeneuve, Posieux (FR) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi, Arenenberg, Salenstein (TG) Anouk Guyer, Matthias Lutz & René Total (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photo: 1: L. Müller, Inforama Seeland, Ins; photo 2: C. Sauer (Agroscope); photos 3-10: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, <a href="http://www.agroscope.ch">www.agroscope.ch</a>
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, <a href="mailto:cornelia.sauer@agroscope.admin.ch">cornelia.sauer@agroscope.admin.ch</a>

### Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.